

(G. Sand.) La *BALEINE* est la plus magnifique expression de la puissance créatrice de la terre. (Toussenel.)

Sur ce peuple infini, les énormes baleines Dominent fièrement, superbes souveraines.

DULARD.

— Par anal. Personne ou animal d'une grande force ou d'une taille gigantesque : Cet homme est excessivement gros ; c'est une véritable *BALEINE*. M. Bayle a donné l'idée la plus complète de l'ichtyosaure en disant que c'était la *BALEINE* des sauriens. (L. Figuier.) Les écoliers se servent souvent de ce mot à l'égard d'un camarade très-obèse.

— Dans le langage des marins, l'ame que le navire embarque, ou seau d'eau que les matelots jettent sur la tête d'un dormeur : Veux-tu fermer la bouche, brailard, ou tu avaleras la première *BALEINE* qui tombera à bord ! (E. Sue.)

— Comm. Fanon même de l'animal ; matière de ces fanons : Les *BALEINES* d'un corset, d'un parapluie. Un ouvrage en *BALEINE*. Un corset de *BALEINE*. Parapluie monté en *BALEINE*. Les femmes grecques ignoraient l'usage de ces corps de *BALEINE*, par lesquels les nôtres contrefont leur taille, plutôt qu'elles ne la marquent. (J.-J. Rouss.) Ce sont les fanons de la baleine qui constituent la matière élastique connue sous le nom de *BALEINE* dans le commerce. (Richard.) Il l'enleva si rapidement et avec une telle force de désespoir que l'étoffe de soie et d'or, le brocart et les *BALEINES*, se déchirèrent bruyamment. (Balz.)

Quand ton sein, ô Madeleine, Sort du corset de baleine....

V. Hugo.

« *Baleine artificielle*, Caoutchouc durci, dont on fait des lames pour remplacer les fanons de baleine dans la confection des corsets. » *Baleine d'acier*, Acier corroyé avec soin, recuit et trempé, dont on fait des lames destinées au même usage que les précédentes. » *Baleine végétale*, Nom donné, à cause de leur couleur et de leur flexibilité, aux fibres extraites des pétioles des feuilles du palmier *arenga saccharifera*, que l'on emploie dans l'archipel Indien pour fabriquer des cordages. » *Blanc de baleine*, Matière grasse extraite de la corvèle du cachalot, et qu'on emploie dans la confection de bougies très-estimées : *Fourcroy avait cru que le blanc de baleine était une matière identique avec le gras des cadavres ; mais les belles recherches de M. Chevreul ont prouvé que c'était une matière spéciale, qu'il a nommée cétine*. (Richard.)

— Chem. de fer. Pont de service en charpente que l'on établit à l'extrémité des remblais en cours d'exécution. Ce pont reçoit les wagons de terrassements qui viennent d'être vidés, et dégage ainsi le chantier de déchargement. La baleine repose d'un côté sur le remblai, et de l'autre sur une ferme en bois portée par un chariot roulant, afin de pouvoir la déplacer au fur et à mesure de l'avancement du remblai. On fait usage de la baleine pour les remblais de 3 à 10 m. de hauteur, lorsque l'on peut sacrifier l'économie à la rapidité d'exécution. La baleine se nomme aussi pont de service.

— Astron. Constellation australe qui s'étend au-dessous du Bélier et des Poissons. Elle comprend, dans le *Catalogue* de Flamsteed, quatre-vingt-dix-sept étoiles, dont l'une, Mira, est double et présente des variations de couleur fort singulières.

— Epithètes. Lourde, pesante, vaste, immense, énorme, gigantesque, monstrueuse, hideuse, huileuse.

— Encycl. Le nom de baleine a servi pendant longtemps à désigner, non-seulement tous les cétacés, mais encore tous les animaux marins d'un volume considérable. Ainsi, la baleine qui, d'après la tradition, aurait englouti Jonas, n'était certainement pas un animal du genre de ceux auxquels on applique aujourd'hui la dénomination de baleine, puisque le gosier de celle-ci est beaucoup trop étroit pour donner passage à un corps humain. Linné et la plupart des naturalistes ont précisé la signification de ce terme générique. Les baleines sont des cétacés macrocéphales (à grosse tête), dépourvus de dents, au moins dans l'âge adulte, et dont la mâchoire supérieure a ses deux côtés garnis de fanons ou grandes lames cornées, prismatiques, légèrement recourbées en forme de faux. Ces lames sont au nombre d'environ huit à neuf cents de chaque côté, et leur longueur varie suivant leur situation. C'est la matière de ces lames ou fanons qui est connue dans les arts industriels sous le nom de baleine. Les baleines proprement dites, ou à fanons, sont de gigantesques cétacés, qui atteignent de 20 à 25 m. de longueur ; des auteurs anciens portent même cette dimension jusqu'à 100 m. ; mais il y a probablement ici une exagération. La circonférence, vers la région la plus épaisse du corps, égale environ la moitié de la longueur totale, et le poids de l'animal dépasse quelquefois, dit-on, 100,000 kilo. Les baleines ont une forme qui rappelle d'une manière générale celle des poissons ; la tête, très-développée, fait à peu près les trois quarts de la longueur totale, et se lie au corps de telle manière que le cou n'est pour ainsi dire pas marqué ; il en est de même de la queue, qui forme également la tiers de la longueur, et se termine par une nageoire horizontale (et non verticale, comme chez les poissons), en forme de croissant ou de cœur

déprimé. Ces animaux sont dépourvus de membres postérieurs ; leurs membres antérieurs sont transformés en nageoires pectorales courtes, assez rapprochées l'une de l'autre. La bouche est transversale, à ouverture sinuose, fortement prolongée en arrière ; la langue, molle, épaisse, non extensible, longue de 4 à 8 m. et plus sur une largeur moitié moindre, renferme une telle quantité de graisse qu'elle peut fournir jusqu'à six tonnes d'huile. Le gosier, contrairement à la croyance vulgaire, a une ouverture excessivement étroite pour la taille de l'animal, dont la nourriture consiste en plantes marines, crustacés, mollusques, petits poissons, etc. L'énorme quantité d'eau que la baleine attire dans sa bouche à chacune de ses aspirations est ensuite chassée en partie, au moyen d'un appareil particulier de l'arrière-bouche, par les orifices extérieurs des fosses nasales (qui portent le nom d'évents), et lancée en gerbes à la hauteur de 5 ou 6 m. Il résulte des observations de Hunter et d'Albers, confirmées par celles de Delalande, que les évents servent en même temps d'organes à la respiration et au sens de l'odorat. Plusieurs naturalistes, notamment Scoresby, prétendent que le jet qui sort des évents est un jet de vapeur qui se condense brusquement au contact de l'air froid et retombe comme une pluie. Toute l'eau qui entre dans l'énorme bouche du cétacé serait donc repoussée à travers les fanons par le seul mouvement des mâchoires, et les fanons ne serviraient qu'à la tamiser pour retenir les petits poissons, les mollusques et toutes les substances qu'il avale ensuite pour lui servir de nourriture. La vérité se trouve peut-être entre les deux assertions contradictoires : une partie de l'eau seulement serait rejetée par les évents, et la plus grande partie ressortirait à travers les vides des fanons.

Les yeux de la baleine ne sont guère plus grands que ceux du bœuf ; les oreilles ne sont pas non plus très-développées. Néanmoins, les deux sens de la vue et de l'ouïe paraissent avoir chez ces animaux une finesse assez remarquable. La peau de la baleine est un cuir dur et épais de 3 centimètres environ, d'un tissu assez poreux et imprégné d'une matière huileuse, qui donne à l'épiderme un aspect lisse et onctueux ; cette peau est souvent recouverte de coquillages, qui s'y attachent et s'y multiplient comme sur un rocher ; au-dessous, on trouve une couche de tissu grasseux, dont l'épaisseur varie de 15 centimètres à 1 m., suivant les régions du corps ; il est gorgé d'un liquide huileux, qui s'en sépare par la moindre pression ou par une faible chaleur. Ce tissu est d'ailleurs tellement mou qu'il se laisse aisément déprimer, et qu'un homme, marchant sur la peau glissante de la baleine, y enfonce de manière à y conserver un équilibre assez stable. Cette graisse a une odeur forte et repoussante ; elle rancit facilement. L'huile, bien que participant plus ou moins à ces propriétés, est pourtant fort recherchée, et il s'en fait un emploi considérable dans les arts et l'économie domestique. La couleur de la peau de la baleine peut présenter toutes les teintes du noir au blanc.

La baleine ne quitte jamais l'eau, et rarement les mers profondes ; quand elle est chassée par les tempêtes vers les bas-fonds ou les rives plates, elle éprouve tant de difficulté à se mouvoir qu'elle vient alors le plus souvent échouer sur la côte. Toutefois, comme elle est munie de poumons, elle est obligée de venir à la surface de l'eau pour respirer. On la trouve dans toutes les mers ; néanmoins, aux approches de l'hiver, elle paraît s'éloigner des mers polaires pour gagner des parages où la surface de l'eau ne gèle pas.

Le mode de reproduction de ce cétacé n'est pas encore bien connu dans tous ses détails ; la mère produit ordinairement un baleineau, deux au plus, qu'elle nourrit de son lait, comme font les femelles de tous les mammifères ; elle porte deux mamelles situées non loin de l'anus. Dieffenbach a goûté plusieurs fois du lait de baleine, et il affirme qu'on peut à peine le distinguer de celui de la vache. Le baleineau sort de la mère gros comme un bœuf et long de près de 3 m. ; la mère, pour l'allaiter, s'incline sur le côté, afin qu'il puisse en tant avoir la tête hors de l'eau pour respirer. Voilà ce que disent la plupart des naturalistes ; mais quelques-uns pensent que la bouche du baleineau n'est pas conformée de manière à lui permettre de têter véritablement sa mère, et que les glandes, qu'on a prises à tort pour des mamelles, servent seulement à sécréter un liquide muqueux qui se répand autour de la baleine : le baleineau ne pourrait en ce cas se nourrir de ce liquide qu'en le prenant dans l'eau de la mer, au milieu de laquelle il se trouve répandu.

Le genre baleine se divise en deux groupes ou sous-genres : les baleines proprement dites et les baleinoptères. Chez les premières, la tête est énorme, aussi large que longue à peu près, tandis qu'elle est beaucoup plus effilée chez les autres. Les baleinoptères sont en outre caractérisés par une nageoire dorsale courte, simple, cartilagineuse, pyramidale ; les baleines n'ont pas cette nageoire dorsale, et leurs organes de locomotion se réduisent aux nageoires pectorales et à celles de la queue. On compte parmi les baleines proprement dites : la baleine franche (*myticetus*, ou à moustaches, de Linné), le nord-caper (*glacialis*), et la baleine du Cap (*australis*). On distingue parmi les baleinoptères : le gibbar

(*physalus*), la jubarte des Basques (*boops*), le rorqual, le baleinoptère à bec (*rostratus*), le poeskop des Hollandais, le culammak, l'umgullik et le mangidak de Pallas.

Moins riches en fanons et en lard que les baleines proprement dites, les baleinoptères n'en sont pas moins assez recherchés. Le gibbar a le ventre lisse ; les autres espèces ont le ventre ridé ou plissé. Nous n'entrerons pas dans le détail de plusieurs autres espèces de ces deux groupes, qui sont encore trop peu connues et difficiles à déterminer, chacune d'elles présentant, suivant l'âge ou le sexe, des différences assez notables ; nous ferons seulement remarquer que, contrairement à l'opinion vulgaire, les cachalots ne sont ni des baleines ni des baleinoptères : ils forment un genre à part, dont nous parlerons en son lieu.

Nous avons déjà mentionné l'huile, le lard et les fanons de la baleine ; ces produits sont les plus importants, mais non les seuls. La chair, fraîche ou séchée et fumée pour les provisions d'hiver, entre pour une grande part dans l'alimentation des peuplades des régions polaires. La peau, les intestins, servent à faire des liens, des cordages ou à doubler les embarcations ; dans certains pays, on se sert aussi des intestins pour remplacer le verre des fenêtres. Les côtes forment la charpente des cabanes des Lapons. Il n'est pas jusqu'aux excréments qui ne soient utilisés : on en retire une teinture rouge que l'on peut fixer sur les étoffes.

A quelle époque remonte la pêche de la baleine ? C'est une question fort difficile à résoudre. Un passage fort curieux du livre de Job semble prouver qu'on avait essayé divers moyens pour s'emparer de ce monstrueux animal, et qu'on y avait trouvé tant de difficultés qu'il avait fallu y renoncer. « O homme, dit l'auteur de ce livre, entraineras-tu la baleine (le Léviathan peut-être) avec ta ligne, et lui lieras-tu la langue avec une corde ? Lui passeras-tu un anneau dans le nez, et lui perceras-tu la mâchoire d'un fer aigu ? La réduiras-tu à te demander grâce ? Tes compagnons la couperont-ils par pièces, et les marchands trafiqueront-ils de sa chair ? De sa peau rempliras-tu tes filets, et de sa tête tes viviers ? Mets la main sur elle ; souviens-toi de la guerre, et ne parle plus. » Quelques historiens ont dit que les anciens Arabes ou les Ethiopiens avaient pêché des baleines, mais il paraît plus probable qu'ils n'avaient fait que dépecer celles qui échouaient de temps en temps sur leurs rivages. Si la pêche de la baleine avait été connue des anciens, il serait presque impossible qu'ils n'eussent pas appris à recueillir l'huile, qui est un des plus riches produits de cette pêche ; or, Plinius n'a pas mentionné cette huile parmi les quarante-deux espèces dont il a donné les noms. On croit que les Basques ou Biscayens du cap Breton, près de Bayonne, pratiquèrent les premiers cette pêche lucrative, mais dangereuse, et les pêcheurs de nos autres provinces maritimes ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Au XVII^e siècle, les Hollandais et les Anglais commencèrent à leur faire concurrence ; on vit, dans l'espace de cinquante ans, les pêcheurs de la Hollande prendre trente-trois mille baleines, et en retirer un bénéfice de 380 millions. Les marins du Nord, de Hambourg, de Brême, du Danemark, de la Norvège, voulurent bientôt prendre leur part d'une industrie si lucrative ; et, plus tard, les Américains s'y livrèrent avec une grande activité. En France, on comptait, en 1844, vingt-deux navires destinés à ce genre de pêche ; mais il paraît que depuis ce nombre a diminué. Au reste, la guerre continuelle et intelligente faite à ces grands cétacés en a considérablement diminué et presque détruit l'espèce dans les mers du Nord. C'est aujourd'hui dans l'hémisphère austral que vont croiser les baleiniers anglais. « Eux seuls, dit M. Arthur Mangin, persistent encore à exercer cette chasse lointaine et périlleuse, que l'absence complète du gibier les forcera d'abandonner dans un avenir qu'on peut dès aujourd'hui clairement entrevoir. »

Au moyen âge, une coutume singulière attribuait aux pêcheurs les baleines prises en pleine mer, mais réservait au roi celles qui venaient échouer sur le rivage, à moins toutefois qu'elles n'eussent été forcées de s'approcher de la terre par la poursuite même des pêcheurs, qui devaient, dans ce cas, présenter leurs réclamations dans un bref délai. D'après le code du Jutland, l'homme qui, ayant aperçu une baleine échouée, en donnait avis aux gens du roi, avait droit à une prime : si c'était un piéton qui donnait l'avis, il prenait du lard de l'animal autant qu'il en pouvait porter ; si c'était un cavalier, il en prenait tout ce que pouvait porter son cheval ; un charretier pouvait en remplir sa voiture.

Les engins employés et les procédés mis en usage pour la pêche de la baleine ont varié, en se perfectionnant, aux diverses époques. Voici comment aujourd'hui cette pêche se pratique en général : Lorsque le bâtiment est arrivé dans les parages où elle doit avoir lieu, un matelot se place en vedette en haut du mât de hune. Dès qu'il aperçoit une baleine, il la signale par un cri. L'équipage entre aussitôt dans les chaloupes, qui font force de rames pour atteindre l'animal. Un homme vigoureux et hardi se place sur le devant de la chaloupe ; il est armé d'un harpon, instrument de fer légèrement trempé, long d'un mètre, à pointe triangulaire et en fer de flèche, solide-

ment emmanché à un bâton de 2 m. de longueur. Le harpon est attaché à une corde épaisse, longue de six à sept brasses, appelée harpoire, liée à une autre corde beaucoup plus grosse et bien goudronnée, qui s'attache à l'autre extrémité du harpon. Dès que le harponneur est à portée de la baleine, il lance avec adresse son arme sur l'un des endroits du corps de l'animal où la peau a la moindre épaisseur. Cette opération est souvent très-dangereuse ; car la baleine blessée s'agit, donne de violents coups de queue, souvent brise ou renverse la chaloupe, et fait périr le harponneur et les rameurs qui la montent. On trouve pourtant, dans les parages où se fait la pêche, des harponneurs de profession qui sont toujours pourvus du matériel nécessaire et qui se mettent à la solde des capitaines baleiniers. Lorsque le harpon a bien pris, on se hâte de filer la corde, et la chaloupe, ainsi que le bâtiment, suivent de près. Quand l'animal est mort, ou qu'il a presque entièrement perdu ses forces, on le remorque, on lui coupe la queue, et on l'attache avec des chaînes de fer, aux côtés du bâtiment, la tête vers la poupe et la queue vers la proue. Alors, on enlève le lard, que l'on porte à bord du navire, où on le fait fondre. C'est du moins ce que font les baleiniers français et basques ; car les Hollandais transportent les barriques de graisse pour la faire fondre chez eux. Ils évitent ainsi les dangers du feu sur les navires ; mais, par contre, leurs huiles sont moins bonnes et leur revient à un prix plus élevé. Après avoir enlevé toute la graisse, on retire les fanons, puis les côtes et les autres parties osseuses qu'on veut utiliser. Les pêcheurs de l'Islande et des Iles Féroé, dépourvus des bâtiments et des engins nécessaires à cette pêche, emploient un moyen singulier pour capturer l'espèce de baleine franche appelée *nord-caper*. Ils tâchent pour cela de la poursuivre par derrière, tandis qu'elle donne la chasse aux harengs ; ils versent même, dit-on, du sang dans la mer pour effrayer le cétacé, qui, plutôt que de nager au travers, retourne en fuyant vers la côte, où elle échoue et se laisse ainsi prendre sans résistance.

Quelle que soit la force de la baleine, et bien que tous les habitants de l'humide empire ne soient que des nains à côté d'elle, quelques-uns de ceux-ci sont pourtant pour elle des ennemis plus terribles que l'homme lui-même. Une espèce de squal (*squalus pristis*, de Linné), vulgairement nommé *vivelle* ou *poisson-scie*, et le marsouin épaulard des Saintongeais (*delphinus gladiator*, de Lacépède), lui font une guerre acharnée. Le marsouin ou *squalus pristis* se prolonge en une lame solide, garnie de fortes dents et formant une espèce de scie ; il enfonce cette lame à plusieurs reprises dans les chairs de la baleine, les déchire, en lui causant d'atroces douleurs, et ne la quitte plus qu'il ne lui ait arraché la vie. Les marsouins épaulards se réunissent en troupe pour attaquer la baleine, et lorsque, poussée à bout par leurs morsures, elle ouvre la gueule, un d'eux s'enfonce hardiment dans le gouffre béant et s'attache à la langue ; d'autres y entrent à leur tour ; la langue est bientôt déchirée, arrachée par morceaux, dévorée, et la pauvre baleine périt sans pouvoir user de sa principale défense, qui consiste dans la force prodigieuse de sa queue.

— *Baleines fossiles*. Cortesi trouva à Montepulnasco, en 1806, un squelette de baleine remarquable par la dépression de la tête et l'obliquité du canal de l'évent, dont la direction était presque horizontale ; elle avait 7 m. de longueur, et on la désigne sous le nom de baleine de Cuvier, ou *baleina Cuvieri*. Le même naturaliste trouva, en 1816, à Montezago, une autre baleine qui n'avait que 4 m. de longueur, et qui n'était peut-être qu'un baleineau, quoique tous les caractères du squelette semblassent annoncer un individu adulte. On l'a nommé *rorqual* de Cortesi, ou *baleina Cortesii*. En 1779, on trouva dans la cave d'un marchand de vin de la rue Dauphine, à Paris, un énorme fragment d'os, que Lamanon reconnut comme appartenant au squelette d'une baleine. Cuvier l'a décrite après Lamanon, et il a reconnu que cet animal devait avoir environ 18 m. de longueur, sans compter la nageoire caudale. Elle différait de la baleine franche par son temporal moins oblique et par d'autres caractères. C'est la baleine de Lamanon. Une tête, trouvée sur la plage de Fos, département des Bouches-du-Rhône, a encore servi de type pour reconstruire une espèce fossile, nommée baleine à grosse tête (*macrocephala*). Enfin, la baleine à bec arqué (*arcuata*) a pu être décrite d'après la tête seule, qui fut découverte en creusant le bassin d'Anvers. Telles sont à peu près les seules notions un peu exactes qui aient pu être établies sur les débris fossiles de ces monstres de la mer.

— *Blanc de baleine*. C'est une matière grasse, concrète, blanche et cristalline, qu'on retire du tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots. Le blanc de baleine purifié sert surtout à fabriquer des bougies semi-diaphanes. Son importance industrielle date de 1822, et elle tend à diminuer depuis qu'on s'est mis à fabriquer les bougies appelées *stéariques*. Le blanc de baleine se nomme aussi *cétine*, et plus improprement *spermaceti*. Fourcroy le confondait, sous le nom d'*adipocire*, avec le gras des cadavres et la cholestérine ; mais on sait aujourd'hui que ces trois substances sont loin